



3D ALIM - CH339

Détergent dégraissant désinfectant bactéricide fongicide virucide

Destiné au nettoyage et à la désinfection générale des surfaces, des matériels, des locaux, en milieu alimentaire ou non. Recommandé pour l'entretien et la désinfection des sols, murs, sanitaires ou toutes surfaces lavables, en restauration, dans les hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, ou établissements scolaires...

S'utilise dans les cuisines professionnelles pour les plans de travail, tables, sols, murs, ainsi que pour le matériel et les récipients.

Caractéristiques :

Aspect : liquide jaune

Odeur : légèrement aromatique

pH à l'état pur : 12.9 ± 0.2

Soluble dans l'eau



Mode d'emploi :

Utiliser dilué (dosage manuel ou avec un poste de désinfection) dans l'eau (température inférieure à 50°C) en respectant les doses satisfaisant les normes ci-dessous.

Appliquer la solution, laisser agir pendant 5 minutes dans le cas de traitement bactéricide, 15 minutes dans le cas de traitement fongicide et 120 minutes dans le cas de traitement virucide.

Brosser si nécessaire. Rincer à l'eau potable dans le cas d'utilisation pour des récipients ou des surfaces susceptibles d'être au contact de denrées alimentaires et contrôler l'efficacité du rinçage à l'aide d'un réactif approprié.

Nettoyer le matériel à l'eau avant de le ranger.

Conforme aux normes :

Bactéricide :

EN 1276 à 1.5 %, temps de contact 5 minutes, en conditions de saleté, à 20°C.

Fongicide :

EN 1650 à 1 %, temps de contact 15 minutes, en conditions de saleté, à 20°C.

Actif sur la salmonella typhimunium à 0,25 %, temps de contact 5 minutes (test selon la méthode DGHM).

Virucide :

EN14476 à 6 % temps de contact 120 minutes, à 20°C

Poliovirus à 6 %, temps de contact 120 minutes, en condition de saleté.

Adenovirus à 4 %, temps de contact 30 minutes, en condition de saleté.

Grippe Aviaire (H3N8/H5N1) à 1 %, temps de contact 10 minutes.

Avian influenza A virus (H1N1) à 0.5%, temps de contact 15 minutes.

Actif sur la Tuberculose (mycobactérium terrae) à 5 %, temps de contact 30 minutes (test selon la méthode DGHM).

Règlementation :

Conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Danger. Respecter les précautions d'emploi.

Conforme au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations. Consulter la FDS sur demande.

DANGER. Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut irriter les voies respiratoires.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Substance active biocide : chlorure de didécyltriméthylammonium (CAS 7173-51-5) 69.3 g/l - TP 2 - TP 4.



Les renseignements contenus dans cette fiche ont pour but de vous conseiller rendant compte notamment d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité mais sans aucun engagement de notre part.

Général Maintenance Industries
21 rue de l'Orgeval 77120 Coulommiers
Tél. : 01 64 03 50 50 - Fax : 01 64 03 50 67
www.gmisa.fr